

Luc Belot

Votre Député

Décembre 2014

Contrat de mandat

Transparence

Publication de mon patrimoine, du crédit IRFM de fonctionnement de mandat et de la répartition des subventions issues de la réserve parlementaire.

Moralisation de la vie politique

Application stricte des règles de non-cumul des mandats.

Travail collaboratif

Mise en place des équipiers de mandat avec lesquels j'échange régulièrement sur la situation locale et nationale.

Information

Publication de compte-rendus de mandat plusieurs fois par an, informations auprès des habitants, newsletter mensuelle ...

Proximité

Plus de 470 heures de permanences dans toutes les communes de la circonscription.

Écoute

Audition de toutes les forces vives sur les principales lois : échanges avec les entrepreneurs, les équipes éducatives, les exploitants agricoles, les associations, les élus et citoyens de la circonscription.

Cohérence

Explication au niveau local des lois votées à Paris, issues des 60 engagements de François Hollande.



Luc Belot est député de la première circonscription de Maine-et-Loire depuis juin 2012.

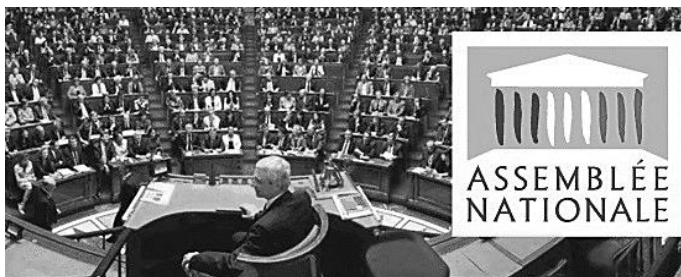
*Faisant de l'**éducation** un sujet prioritaire, et après avoir travaillé à la refondation de l'école, j'ai intégré en 2013 le Conseil supérieur chargé de réviser les programmes scolaires. Par ailleurs, j'ai souhaité dédier l'aide financière dont je dispose (réserve parlementaire) à l'équipement de nos écoles en malles pédagogiques et outils numériques.*

*Depuis le début de mon mandat, je travaille également sur les enjeux du **numérique** en lien étroit avec la Ministre. Dans quelques mois, un projet industriel et innovant, la première Cité de l'objet connecté, s'installera sur notre territoire.*

NUMERIQUE
EMPLOI SOLIDARITES
EDUCATION POUVOIR D'ACHAT
SERVICES PUBLICS
AGRICULTURE DURABLE

Nous écrire, nous rencontrer, vous informer

www.lucbelot.net



Luc Belot

Votre Député

Décembre 2014

Depuis juin 2012

470 | C'est le **nombre d'heures de permanences** effectuées dans les 30 communes de la circonscription

2868 |
C'est le **nombre d'heures de séances**

83 | C'est le **nombre de questions écrites** qui ont été déposées auprès du Gouvernement

260 000€ |
C'est le **montant de la réserve parlementaire distribué aux collectivités et aux associations.**

21 collectivités de la circonscription en ont déjà bénéficié. Pour 2014, la priorité définie avec les Maires de la circonscription était l'investissement en malles pédagogiques. En 2015, la priorité sera donnée à l'équipement numérique des écoles

205 |
C'est le **nombre de projets de loi** définitivement adoptés par l'Assemblée nationale

490 | C'est le **nombre de rencontres sur le territoire** auprès des entrepreneurs, des équipes éducatives, des exploitants agricoles, des associations, des élus et citoyens de la circonscription



Permanence parlementaire - 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 Angers cedex 2 ☎ 02 41 87 95 95
Assemblée nationale - 126 rue de l'université - 75007 PARIS

✉ lbelot@assemblee-nationale.fr
f www.facebook.com/belot.luc.9

www.twitter.com/lucbelot

www.lucbelot.net